

# Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 4 juin 2024

## 1. Appel des membres

Sont présent-e-s :

<i>Des autorités de l'ASIPE :</i> Mme Carole Marmy Mme Chams Moughnime M. Nicolas Schmid	<i>Des professionnels actifs au sein des EPS :</i> M. Philippe Berdoz M. Christian Chevalier Mme Julie Hafsi Mme Sabrina Meystre	<i>Des milieux et organisations concernés par la vie des Établissements :</i> M. Patrick Altieri M. Philippe Delbrouck M. Joël Husson
<i>Des parents d'élèves :</i> Mme Patricia Egli Mme Daphnée Godel M. Alexandre Liechti Mme Isabelle Thierrin	<i>Invités :</i> M. Pierre-Alain Lunardi M. Xavier Nicod	

Représentant le CEt de l'ASIEGE : M. Gilles Carnal, représentant du quart enseignants.

Sont excusés : M. Houcine Louati et M. Benjamin Rey

## 2. Validation du PV de la dernière séance (modification de Benjamin prise en compte)

M. Rey m'a fait part d'une erreur dans le dernier PV, il rejoint le sous-groupe « cours d'école » et non « JO Paris : Classe Olympique ».

Le PV est accepté à l'unanimité.

## 3. Règlement du Conseil d'établissement : point de situation et mise en œuvre

Il a été accepté par le conseil intercommunal avec une demande de modification de l'art 17.

*Art 17 : Le représentant du CoDir préside le conseil d'établissement pour la durée de la législature communale.*

La demande est que ce ne soit pas automatiquement le représentant du CoDir qui soit le-la président-e du CEt mais que toute personne du quart représentant les autorités communales puisse prendre la présidence. Cette demande a été acceptée.

Concernant le futur CEt avec la dissolution de l'ASIEGE, les membres actuellement élus du CEt de l'ASIPE n'ont pas à se faire réélire, il suffit donc de combler les rangs avec une personne de plus dans chaque quart. Du côté des établissements, M. Nicod rejoint les rangs, ils sont donc 5 membres. Pour

les communes, il y aura une réélection au prochain conseil intercommunale pour trouver la cinquième personne et également élire le-la présidente du CEt. Pour le quart parent, il manque également une personne. Nous allons procéder à l'élection en même temps que l'Assemblée des parents prévue le 9 octobre à 20h00 à l'Aula de la DLT. Il faut également trouver une association supplémentaire.

#### 4. Point de situation des sous-groupes

##### 4.1. JO Paris 2024, « La classe Olympique »

Avec les 18 sociétés qui sont engagées, les élèves de 5-6P de l'EPPC vont pouvoir prendre part à 3 activités durant la matinée.

L'organisation est sur les rails, les bâtiments sont réservés. Le sous-groupe espère avoir une météo clémente.

Ils ont également mandaté quelques bénévoles (environ 50 personnes) pour aider lors de cette journée et ils demandent qu'un budget leur soit alloué pour offrir une collation à ces personnes durant la matinée. Le CEt leur attribue CHF 250.- pour cette dépense supplémentaire.

M. Husson fait part de son expérience avec Nestlé qui donne gratuitement des bouteilles pour ce genre d'événement. Il faut les contacter. ABE.

Mme Van Till a annoncé sa venue lors des promotions et elle vient sans contrepartie financière. Le sous-groupe demande un budget pour un cadeau. L'idée de lui offrir un cadeau « symbolique » (quelque chose qu'elle puisse facilement prendre dans le train) et versé un montant à une association qu'elle soutient est validé par le CEt, budget est de maximum CHF 500.-

Le projet de cette matinée est ambitieux et le sous-groupe a fait un travail incroyable pour que tout se réalise. La collaboration avec la direction des écoles concernées a été très bonne. Bravo à toutes et à tous.

##### 4.2. Retour sur la Conférence du 2 mai de M. Koch

Il y a eu environ une soixantaine de personnes qui ont répondu présents à cette conférence. Elle s'est très bien déroulée, M. Koch a tenu en haleine son public durant près de 2 heures. Le sujet était très intéressant, le point de vue de M. Koch aussi, certainement un peu différent de ce que les participants souhaitaient entendre mais ça ouvre un autre point de vue sur les réseaux sociaux et même si on adhère pas totalement à son point de vue, cela questionne et remet en question.

Le sous-groupe aurait souhaité un peu plus d'affluence, mais ils sont déjà très contents. Néanmoins, la distribution du flyer de publicité dans les agendas des élèves ont été faite de manière aléatoire, voire ne s'est pas faite du tout. Rien que dans le sous-groupe, seule un enfant avait reçu son flyer via la maîtresse. Le sous-groupe va réfléchir pour la prochaine conférence s'il y a une autre manière de faire.

L'aula du GYB se prête bien pour ce genre de manifestation, il y a des places de par et tout le nécessaire pour des conférences. Et seul les frais de conciergerie sont demandés donc c'est vraiment bien.

Le sous-groupe se réjouit de réfléchir à une prochaine conférence, si au sein du CEt il y a des idées de thème, elles sont les bienvenues.

#### 4.3. Cours de récréation

La cours d'école de Corcelles est bien aménagée.

La cours d'école de la promenade de Payerne : il y a un élément qui doit être discuter avec l'association des anciens collégiens qui pourrait éventuellement le financer. C'est un élément qui pourra être repris une fois que les travaux auront été effectués et que la cours aura été réaménagée, c'est donc super.

Concernant les panneaux signalétiques, le projet est en cours. Il y aura un poteau qui va être mis en place prochainement pour indiquer le sens des différents lieux. Il faudra aussi penser à identifier les bâtiments avec les noms sur la porte d'entrée. C'est Mme Sabrina Nicoletta qui se charge de la création.

#### 4.4. Giron des musiques, « Music in the city » : création du sous-groupe

Le Giron aura lieu les 10 ; 15-16-17 et 18 mai 2025. Il sera situé au cœur de la ville. Dans la cours du château, il y aura la traditionnelle cantine et la grande cantine de fête sera sur la place de la Concorde.

Il y a donc différentes implications possibles pour les élèves (participation au cortège, déco, ...).

Les personnes intéressées par ce sous-groupe sont :

- Benjamin Rey
- Chams Moughnime
- Julie Hafsi
- Joël Husson

### 5. Déterminer les dates des congés jusqu'à la fin de la législature en 2026

Mme Godel se charge de préparer le courrier de demande pour M. Borloz, Chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle.

<b>Elèves scolarisé à</b>				
<b>Années scolaires</b>	<b>Payerne</b>	<b>Corcelles</b>	<b>Grandcour</b>	<b>Granges</b>
<b>2024-2025</b>	Lundi du Tirage 19 août 2024	Lundi fête de mai 5 mai 2025	Lundi fête du village 9 juin 2025	Vendredi 27 juin 2025
	Lundi des Brandons 10 mars 2025			
<b>2025-2026</b>	Lundi du Tirage 18 août 2025	Lundi fête de mai 4 mai 2026	Lundi fête du village 8 juin 2026	Vendredi 26 juin 2026
	Lundi des Brandons 23 février 2026			
<b>2026-2027</b>	Lundi du Tirage 17 août 2026	<i>Prochaine législature</i>	<i>Prochaine législature</i>	<i>Prochaine législature</i>

## 6. Horaires partiellement adaptables pour les 7-8P de l'EPPC dès le 19 août 2024

M. Chavallier informe le CEt qu'en raison d'un manque de salle de sport, il a fallu trouver des solutions pour dégager des heures de libre des salles de sport et éviter de faire voyager des élèves jusqu'au site de Grandcour pour la gym.

La proposition retenue qui permet de gagner 8 périodes de gym sur la semaine est que les élèves de 7-8P aient 1 période supplémentaire soit le mardi soit le vendredi et une période en moins à l'autre moment. Ils termineraient une fois plus tard et une fois plus tôt que tout le monde.

Concernant les transports ceci ne poseraient pas de problème car il y a un bus qui part déjà plus tard au secondaire (car les horaires sont différents), les enfants pourraient donc l'emprunter également.

Le CEt est favorable pour ce changement.

## 7. Demande de soutien financier pour la journée familiale du Passeport vacances (cf. document annexé)

Une demande de soutien financier pour une journée familiale du Passeport vacances qui se tiendra au mois d'août est arrivée par mail.

Après discussion, notamment sur le fond car lors de la manifestation les enfants ne seront pas élèves à ce moment-là, est-ce au CEt de participer financièrement à cela ? Au final, le passeport vacances est pour les écoliers donc après votation, la majorité a été d'accord de participer au coût de la manifestation à hauteur de CHF 500.-.

## 8. Divers et propositions individuelles

### 8.1. Courrier de parents de Missy concernant des soucis récurrents dans le transport scolaire

Dans la lettre est relaté différents soucis dans le bus scolaire qui transport les enfants de Payerne à Missy. Il est question notamment de souci important de sécurité (ceintures pas attachées, portes pas fermées, conducteur en visio conférence en conduisant). Les parents relèvent que la qualité délivrée par le transporteur HelveCie n'est pas à la hauteur des attentes.

Le quart parent propose de réunir les différentes parties : les parents, la direction de l'ASIPE et la direction d'HelveCie afin de pouvoir échanger et prendre des mesures qui permettent que les enfants soient en sécurité dans les transports scolaires. La réunion permettrait également de réinstaurer un climat de confiance qui est pour l'heure complètement rompu. Les représentants des parents proposaient également de mettre une surveillance ponctuelle dans les bus par des éducateurs ou autres personnes et de plus de remettre en vigueur le permis de bus.

M. Lunardi informe qu'une séance est prévue ce vendredi avec la direction d'HelveCie et que la lettre est à l'ordre du jour. Qu'après ce rendez-vous une réponse sera donnée aux parents qui ont écrit la lettre.

## 8.2. Assemblée générale des parents

Le quart parent va organiser son assemblée générale le 9 octobre prochain à 20h00 à l'aula de la DLT. Le thème de cette année sera les UAPE's et la présence de Mme Magne pour nous en faire une présentation sera très appréciée.

Nous ferons, comme annoncé plus haut, également l'élection du 5<sup>ème</sup> membre du quart parent.

## 9. Date de la prochaine séance

Le mardi 29 octobre à 19h00,  
à l'aula la DLT

Le président ad intérim clôt la séance à 21h04.

Le Président a.i :



Nicolas Schmid

La Secrétaire :



Daphnée Godel